



Compte-rendu de la réunion de conseil du 8 août 2022

Etaient présents : Sylvie CHRÉTIEN, Eric WEISS, Christophe ROELLINGER, Marie DE VLEESCHOUWER, Alexandre FARQUE, David CHRETIEN et Jean-Michel CLAUDE.

Excusés : Baptiste RICHARD qui a donné pouvoir à Christophe ROELLINGER

Pascal COTTET qui a donné pouvoir à Eric WEISS

Absents : Isabelle LEBEAU et Ludovic JORY

Secrétaire : Marie DE VLEESCHOUWER

Début de séance : 20h45

Fin de séance : 22h25

1. Approbation du Procès-verbal du 08 juillet 2022 :

Procès-verbal validé à l'unanimité.

Résultat du vote : 9 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».

2. Délégations et indemnités des élus 2022 :

Pour une indemnité de 600 euros net pour le Maire, le taux est de 17,24%

Pour une indemnité de 250 euros net pour les adjoints, le taux est de 7,18%

Monsieur Eric WEISS propose que les adjoints aient toutes les délégations nécessaires à l'usage de leur fonction afin de pouvoir suppléer au Maire en cas de besoin.

Résultat du vote : 9 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».

3. Suppléance commission de contrôle de la liste électorale :

Le Maire et les adjoints ne pouvant pas être membres de la commission de contrôle de la liste électorale, il faut un volontaire dans le cas où Marie DE VLEESCHOUWER, qui est la titulaire, ne serait pas disponible. Cela représente 1 réunion par an lorsqu'il n'y a pas d'élection et 1 avant chaque scrutin les années d'élections.

M. David CHRETIEN se propose d'être le suppléant de Marie DE VLEESCHOUWER.

Résultat du vote : 9 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».



4. Coordinateur recensement de la population 2023 :

Voir le document INSEE. Le coordinateur est chargé du suivi de la collecte et de la saisie de celle-ci sur le site OMER. Dans les petites communes c'est souvent la secrétaire qui est coordinateur.

M. Eric WEISS propose que ce soit Mireille (secrétaire) la coordinatrice pour le recensement de la population.

Résultat du vote : 9 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».

5. Délégués commissions CCVS :

Voir le document de la CCVS.

- Consultative : Sylvie CHRETIEN
- Tourisme : Marie DE VLEESCHOUWER
- Mutualisation : Alexandre FARQUE
- Environnement et déchets : David CHRETIEN
- Affaires scolaires : Ludovic JORY
- PLUI : Marie DE VLEESCHOUWER
- GEMAPI : Sylvie CHRETIEN
- Culture : Sylvie CHRETIEN
- CLECT : Eric WEISS et Sylvie CHRETIEN

Résultat du vote : 9 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».

6. Défense incendie :

M. Alexandre FARQUE expose, pour mémoire, la problématique que la commune rencontre concernant la défense incendie.

Une partie du conseil a rencontré le nouvel acquéreur du terrain de Mme HORN, bien au courant des défaillances sur la commune, et un accord commun a été trouvé. Cet accord est en attente de validation du SDIS.

Avec cet accord et la borne supplémentaire installée sur le réseau existant rue du Chenois, la commune passerait de 12 maisons couvertes par le projet initial à 30 maisons.

Une lettre motivée sera rédigée au Préfet concernant la modification du projet.

Résultat du vote pour la modification du projet: 9 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».



7. Provision pour créance douteuse :

Le code général des collectivités territoriales rend nécessaire les dotations aux provisions pour créances douteuses. Il est d'ailleurs précisé qu'une provision doit être constituée par délibération de l'assemblée délibérante lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur comptes de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public, à hauteur du risque d'irrécouvrabilité, estimé à partir d'informations communiqués par le comptable.

Pour Felon, le montant total de la créance est de 1290€. Le Maire propose d'inscrire la totalité de la somme au compte 681. Cette somme a déjà été inscrite au budget.

M. Le Maire propose d'aller rencontrer Mme GASSER, concernant le remboursement de cette dette au profit communal.

Résultat du vote : 9 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».

8. Journée des voisins du 25 Septembre :

Le Maire expose le souhait de faire une journée des voisins. Les membres de l'association « Le Margraban » seront sollicités dans ce sens.

M. Le Maire se charge de commander les boissons.

Alexandre FARQUE et David CHRETIEN proposent de mettre à disposition d'un barbecue.